

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 123 (1978)  
**Heft:** 10

**Buchbesprechung:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Revue

### Revue historique des Armées (France), N° 2 (spécial), 1978

Le numéro entier est consacré à la Franche-Comté 1678-1978. On y trouve une étude du lt.-colonel Dutriez sur *L'agonie de «l'armée Bourbaki» — Haut-Doubs: 26 janvier au 1<sup>er</sup> février 1871*. Relevons deux faits dont l'un a trait aux mouvements et l'autre à la rédaction et à la transmission des ordres. Les deux eurent des conséquences des plus graves.

Le plan français prévoyait, sous la poussée allemande, un repli de Besançon vers la région lyonnaise. «Notre plan paraissait aussi audacieux que celui des Allemands et — à tout prendre — d'égale valeur. Mais, handicap insurmontable, nous disposions pour l'exécuter de moyens de qualité très inférieure. Ainsi en ce qui concerne la vitesse, atout maître en une telle action de guerre, nos soldats et nos chevaux couvraient quotidiennement des étapes parfois deux fois moins longues que celles affectées par les hommes et les bêtes d'obéissance prussienne. De cette constatation plutôt surprenante, l'explication tient dans les observations suivantes:

1. La nourriture était meilleure chez nos adversaires.
2. L'entraînement (ainsi que l'équipement) de notre ennemi se révélait incomparablement supérieur au nôtre.
3. Les chemins péniblement déneigés par nous, au prix des plus grandes peines et souffrances, se trouvaient dégagés, donc plus faciles à parcourir, pour un poursuivant qui, souvent, nous suivait à la trace.» (P. 190.)

Le deuxième fait a trait à l'armistice conclu le 28 janvier à Versailles et qui excluait plusieurs départements, dont le Doubs et le Jura: «Cette information parvenait aux commandants en chef des armées de l'«Est» (française, commandée par Clinchant, successeur de Bourbaki) et du «Sud» (allemande, sous les ordres de Manteuffel) avec une différence capitale dans les textes transmis. Manteuffel avait droit à la version intégrale, alors que Clinchant fut destinataire d'un message ne mentionnant pas la restriction d'ordre territorial.»

Cette situation, peut-être unique dans les annales militaires, résultait, d'une part de l'inqualifiable légèreté du représentant français à Versailles: Jules Favre (rédigeant la dépêche pour Bordeaux, siège du gouvernement, n'avait-il pas oublié de transcrire le passage concernant les départements non touchés par la convention), d'autre part de la rouerie de Bismarck (s'apercevant de la faute commise par son partenaire, il se garda de la faire rectifier).

«Le résultat de cette malchance qui, implacable, nous poursuivait fut:

- d'abord sur le plan stratégique la réussite totale de notre encerclement par les Allemands, et dans le domaine tactique la mainmise par nos adversaires sur des positions favorables au déroulement de la bataille ultime;
- ensuite, l'achèvement de la décomposition matérielle et morale de «l'armée de l'Est»;
- enfin, la décision du général Clinchant: l'internement en Suisse.» (pp. 197 et 198).